



Païement funéraires du père

Par **Lolo didi**, le **18/11/2019** à **21:41**

Bonjour, Monsieur, Madame nous voudrions savoir comment payer la crémation de notre père qui était SDF et dont nous n'avons plus de nouvelles depuis des années. Mon frère est sans emploi, moi je travaille depuis peu et je suis en arrêt pour dépression donc peu de revenus. Je vais dépasser les trois mois d'arrêt donc demi-salaire d'un 30 heures au SMIC et la mère et la sœur de mon père donc grand-mère et tante ne veulent rien savoir ! Et que notre père avait des dettes et peu d'argent sur son compte bancaire nous allons devoir refuser la succession ! Que devons-nous faire pour nous sortir de là svp merci réponse urgente notre père est décédé depuis le 6/10/2019 et il est au CHU de Montpellier en chambre froide qui nous coûte de l'argent tous les jours en plus. Dans l'attente d'une réponse veuillez recevoir nos salutations distinguées monsieur, madame

Par **Visiteur**, le **19/11/2019** à **00:48**

Bonjour

Je vous conseille de vous rendre en mairie

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17059>

Lisez aussi ceci.

<https://ekonomia.fr/aides/aides-sociales/payer-obseques/>